

Steinfort, le 15 avril 2026

Avis au public en matière d'urbanisme

Plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » (PAP NQ32) Rue de Luxembourg / Rue de Hobscheid à Steinfort

Il est porté à la connaissance du public que le projet d'aménagement particulier NQ 32 « Rue de Luxembourg / Rue de Hobscheid » à Steinfort a été approuvé par le conseil communal lors de sa séance du 18 décembre 2025 et a été approuvé par le Ministre des Affaires intérieures en date du 26 mars 2026 (réf. : 20158/69C).

Le PAP NQ 32 « Rue de Luxembourg / Rue de Hobscheid » a été notifié au ministre des Affaires Intérieures en date du 15 avril 2026.

Le PAP NQ 32 « Rue de Luxembourg / Rue de Hobscheid » est à la disposition du public, au service urbanisme, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement, pendant les heures d'ouverture de la commune.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant le tribunal administratif peut être introduit par ministère d'avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats contre la décision ministérielle dans les trois mois qui suivent la notification de la décision aux parties intéressées ou le jour où ces derniers ont pu en prendre connaissance.

Mention de la décision et de sa publication sera faite au Mémorial, ainsi que dans le bulletin communal distribué périodiquement à tous les ménages.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner

Bourgmestre



Alex Folscheid

Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du15 AVR. 2026.....

Steinfort, le15 AVR. 2026.....


Le bourgmestre




Le secrétaire communal